

---

# ***Hirak* et crise du système néo-patrimonial en Algérie : rupture générationnelle et nouvelle temporalité historique**

Saïd BELGUIDOUM\*

---

Depuis le 22 février 2019, l'Algérie est entrée dans une phase tout à fait inédite de son histoire. La mobilisation massive, pacifique et déterminée qui s'est exprimée durant plus d'une année par des marches hebdomadaires dans les villes du pays, est l'expression d'une profonde fracture au sein de la société entre de larges franges de la population et ses dirigeants.

Pays de 43 millions d'habitants dont les ressources sont tirées essentiellement de ses richesses en hydrocarbure (« 35 à 40 % du Produit Intérieur Brut (PIB), 65 à 70 % des recettes fiscales de l'État et autour de 98 % des recettes d'exportations » (Safir, 2014, p. 79), l'Algérie est régie par un système néo-patrimonial et une économie rentière profitant essentiellement à des groupes d'affaires privilégiés constituant une puissante oligarchie liée aux différentes multinationales à travers le monde. Aujourd'hui, tout montre que ce système est arrivé à son terme. Le *hirak* (nom que s'est donné le mouvement citoyen de protestation) est le révélateur d'une société en pleine mutation et ouvre sur une nouvelle temporalité historique dont nous présentons à travers cet article les grandes caractéristiques.

Notre contribution propose une lecture de la société algérienne à travers la crise de l'État néo-patrimonial et du contrat social sur lequel il reposait. À partir de l'analyse de la nature du système en place, que nous qualifions de néo-patrimonial (Eisenstadt, 1973), il s'agit de montrer comment la redistribution sociale est fondée sur un système clientéliste

---

\* Sociologue, Aix-Marseille-Université, CNRS, IREMAM, Aix-en-Provence, France. Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle, 31 000, Oran, Algérie.

entretenu par une fiction de justice sociale et profitant en dernier ressort à une oligarchie économique, véritable bénéficiaire de l'économie de rente.

## **Le *hirak* une « insurrection » citoyenne révélatrice des transformations de la société**

L'annonce de la candidature pour un cinquième mandat permettant au Président Bouteflika en poste depuis 1999 de rester en place pour cinq nouvelles années, allait être le point de départ d'un puissant mouvement de contestation contre le système dans son ensemble. Spontanée dans ses formes, cette lame de fond est pourtant le résultat d'une exaspération des contradictions d'une société au sein de laquelle les inégalités sont de plus en plus criantes et où les injustices et la mauvaise gouvernance sont régulièrement dénoncées. Après la décennie noire (1990 à 2000) et la forte croissance économique qui a suivi, liée à la conjoncture favorable du marché des hydrocarbures dont dépend l'économie algérienne, le pays est entré dans une crise latente, mais profonde.

Depuis 2011 et les printemps arabes, la révolte algérienne était attendue. Le renouvellement d'un quatrième mandat en 2014 pour le président Bouteflika en poste depuis 1999 attestait que le pouvoir était à court d'alternative et que le système politique était en panne<sup>1</sup>. La question sociale, relancée par la baisse des cours du pétrole (baromètre de l'économie algérienne et de la stabilité politique), la question de l'emploi, les tensions permanentes autour du logement, les affaires de corruption régulièrement mises en avant par la presse, le rôle d'une bureaucratie omnipotente et le maintien dans la vie quotidienne d'un système de la *hogra* (expression populaire pour désigner le mépris du riche et du puissant envers le peuple), tout indiquait que la situation était explosive (Belakhdar, 2019).

Les signes annonciateurs se multipliaient depuis déjà quelques années dans les différents secteurs de l'économie (mouvements sociaux catégoriels, mouvement des chômeurs) ou dans des régions entières (Kabylie, Sud du pays). Tout indiquait que la société était au bord de la rupture. Mais il était difficile de prévoir qu'un mouvement d'une telle ampleur, d'une telle profondeur, d'une telle détermination allait naître et s'inscrire dans la durée. Preuve pourtant que la crise qui couvait avait atteint son paroxysme.

---

<sup>1</sup> Voir notamment : Algérie : un régime en panne, une société en éveil (2018). *Moyen-Orient* (40) et L'Algérie des incertitudes (2017). *Les Cahiers de l'Orient*, 4 (128).

Si de nombreux indicateurs étaient au rouge, ce sont paradoxalement dans les angles aveugles de la recherche, là où les évolutions profondes de la société se réalisaient mais n'étaient pas encore pleinement perceptibles, qu'il faut lire et comprendre les dynamiques nouvelles. Une rupture générationnelle est en train de s'opérer, annonciatrice d'une nouvelle temporalité historique, mettant au-devant de la scène des groupes sociaux revendiquant un nouveau contrat social, une nouvelle société.

### **Crise sociétale et la puissance du symbolique : les deux corps du roi<sup>2</sup>**

Bouteflika arrive au pouvoir en avril 1999, après avoir obtenu le soutien de l'institution militaire, principale force qui constitue le pouvoir réel en Algérie. Élu confortablement, son premier grand objectif sera de faire adopter une loi de réconciliation nationale pour mettre un terme à l'insurrection islamiste armée qui depuis dix ans paralysait le pays (la décennie noire).

Président omnipotent et omniprésent, très bon orateur, doté d'un fort charisme, Bouteflika se voudra comme monarque et à ce titre s'identifiera à l'Algérie. Durant ces deux premiers mandats, il apportera une forme de stabilité en profitant de la croissance économique particulièrement favorable due au cours élevé des hydrocarbures et des effets sur la redistribution sociale que cela implique. Mais sa toute-puissance sera brutalement stoppée en avril 2013 par un accident cardiovasculaire qui le rendra impotent, quelques mois avant les nouvelles élections présidentielles destinées à le reconduire pour un quatrième mandat. À la grande surprise, sa candidature sera maintenue alors que son invalidité était manifeste et que ses rares apparitions montraient de toute évidence son incapacité à exercer ses fonctions.

Le choix fait par les sphères dirigeantes (l'institution militaire et les partis de la majorité présidentielle) d'un quatrième mandat résultait d'un *statu quo* qui s'était établi au sein d'un pouvoir opaque traversé par des luttes intestines très fortes. Bouteflika physiquement vivant permettait de différer la question de la personnalité qui le remplacera (Safir, 2014). En faisant le choix de le représenter pour un cinquième mandat, les sphères dirigeantes, ont sous-estimé la puissance du symbolique dans une société où le besoin de repères se fait d'autant plus ressentir que les malaises sont profonds.

---

<sup>2</sup> Nous empruntons cette métaphore à Ernst Kantorowicz (1989).

Le monarque charismatique et omniprésent incarnant l'Algérie, est devenu un personnage invalide, prisonnier de son corps malade, simple marionnette aux mains des vrais décideurs agissant dans l'ombre. Du président omnipotent figure de l'État démiurge, il est devenu le président impotent, paralysé, ne se montrant qu'en de rares occasions sur un fauteuil roulant en guise de trône. « Monarque » malade, symbolisant non plus la toute-puissance d'un État, mais celui d'un régime moribond.

La sphère du symbolique servira de détonateur à une mobilisation expression d'une indignation générale qui se transformera rapidement en un puissant soulèvement citoyen, révélateur d'une crise sociétale au sens total, à la fois économique, sociale, politique et morale.

## **L'État néo-patrimonial et le pacte social rentier**

### ***Aux fondements du néo-patrimonialisme : l'économie rentière et le nationalisme anticolonial.***

Pour comprendre la situation que vit l'Algérie, il faut revenir sur la nature néo-patrimonialiste de l'État, concept qui nous paraît être le plus pertinent pour rendre compte du régime algérien. Le néo-patrimonialisme (Eisenstadt, 1973 & Médard, 1991) est une combinaison entre un système bureaucratique et ses institutions conformes à un État moderne, et un système patrimonial fondé sur des pratiques de clientélisme et d'allégeance au pouvoir permettant l'obtention de passe-droits, notamment pour l'accès au contrôle des ressources économiques. Un tel système entretient une confusion permanente entre le domaine public et le domaine privé et repose sur la perméabilité des frontières entre le politique et l'économique. (Catusse, 2006).

Une des grandes spécificités du système néo-patrimonial, c'est sa capacité à fabriquer des clientèles à différents niveaux, lui permettant de se doter d'une base sociale constituée de groupes sociaux façonnés par lui et qui lui sont redevables (Catusse, 2006). C'est le pacte social rentier qui en est le fondement (Safar Zitoun, 2012).

Le contrat social sur lequel s'est bâti l'État néo-patrimonial algérien tire sa légitimité du mouvement de libération nationale et de la déclaration du 1<sup>er</sup> novembre 1954, hissé dans la mémoire collective nationale comme l'acte fondateur de la nouvelle Algérie. Construit sur l'anticolonialisme, le contrat social repose sur les critères de souveraineté et de récupération des richesses du pays longtemps appropriées par la puissance coloniale. La légitimité du pouvoir d'État est donc fondée sur cette obligation d'organiser le développement du pays sur la base de la

préservation des richesses nationales au profit de tout le peuple (Talahite, 2012 ; Safir, 2014).

Tout l'enjeu de l'État néo-patrimonial va consister à assurer son monopole sur l'histoire et la guerre de libération, qu'il utilisera comme une rente politique et symbolique lui permettant de contrôler la rente économique, celle de l'exploitation des hydrocarbures.

Le FLN (Front de Libération Nationale), d'abord parti unique, puis après l'avènement du multipartisme en 1989, principale composante de la majorité présidentielle, assurera le rôle de gestionnaire de cette rente politique qui servira de base à l'établissement d'un contrat social reposant sur un pacte social rentier.

Le système néo-patrimonial s'appuie sur la mise en place de réseaux d'influences et d'alliances fondées sur des rapports d'interconnaissance et d'allégeance, de clientèles et d'affiliations claniques constituant ainsi un capital social qui se convertit en pouvoir politique et en pouvoir économique. Les agents dominants (bourgeoisie d'État, oligarques et hommes d'affaires, hauts fonctionnaires ...) sont ceux qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées, formant des groupes d'intérêts dont les membres sont unis par des liaisons permanentes et utiles. « Le volume du capital social que possède un agent particulier dépend de l'étendue du réseau des liaisons qu'il peut effectivement mobiliser » au sein de l'appareil d'État (administration et institution militaire) « et du volume des différents capitaux (relationnels, politiques et économiques) possédés en propre par chacun de ceux auxquels il est lié » (Bourdieu, 1980). C'est ce qui fait la force du système et qui a permis la formation d'une oligarchie, constituée d'initiés, se développant sous la protection des institutions d'État par l'obtention des différents avantages : marchés publics, crédits bancaires, autorisations d'importations et transfert de devises, création d'entreprises, importantes assiettes foncières ... (Tlemçani, 2008 & Henni, 2009). En 20 ans de présidence Bouteflika, ces nouveaux capitalistes profitant de leur position monopolistique, liée aux avantages conférés par le système politique, vont prendre les commandes de l'économie (Safir, 2014).

Système bureaucratique et clientéliste poussé à son paroxysme, l'État néo-patrimonial organise et distribue les places et les privilèges dans l'économie, tout en laissant prospérer des pans entiers d'informalité, propice à un capitalisme sans contrôle (Bouyacoub, 2012 & Hammouda, 2006). Paradoxe d'une société, dont l'économie oscille entre un laisser-faire débridé dans de nombreux secteurs de la vie économique et sociale (notamment le secteur de la distribution et du commerce de détail) et une

bureaucratie omniprésente, obligeant le recours au clientélisme (Addi, 1990 & Henni, 2009).

## **Néo-patrimonialisme et oligarchie**

L'émergence de l'oligarchie dans l'ombre du système néo-patrimonial ne peut se comprendre sans rappeler le contexte général de ce pays et le rôle prépondérant joué par l'État depuis l'indépendance dans tous les secteurs de la société. Dans les années qui ont suivi l'indépendance (1962-1979), l'option de développement choisie reposait sur une économie administrée où l'État omniprésent était à la fois régulateur et opérateur principal de l'économie.

À travers ses politiques volontaristes et interventionnistes, sa réglementation et sa bureaucratie, l'État a joué un rôle moteur d'impulsion et d'encadrement des importantes transformations qu'a connu la société algérienne. Les initiatives privées ont, quant à elles, longtemps été confinées aux marges des politiques publiques (Addi, 1990 & Bouyacoub 2012).

Les années Boumediene (1965-1979) voient le triomphe de l'idéologie développementiste héritée du mouvement de libération nationale qui considère que le développement est à la charge de l'État, chef d'orchestre et maître d'œuvre de l'économie. C'est durant cette période que les fondements de l'État néo-patrimonial sont mis en place en s'appuyant sur une politique de redistribution rendue possible grâce aux importants revenus pétroliers. Prenant la forme d'un capitalisme d'État, le régime lance de grands programmes en utilisant des outils qui lui permettent de contrôler l'économie : nationalisations, planification et politiques des grands travaux, réforme agraire, grand programme d'industrialisation.

La chute des prix du pétrole en 1986, l'endettement de l'Algérie et les injonctions du Fond monétaire international vont contribuer à une remise en cause de la politique développementiste qui reposait sur le principe de l'accumulation générée par la rente pétrolière. Cette crise montrait déjà la forte dépendance de l'économie aux revenus des hydrocarbures. (Addi, 1990 ; Bouyacoub, 2012 ; Safir, 2014). Cette phase de capitalisme d'État laissera place dans les années 1990 à une libéralisation partielle de l'économie, sans pour autant que les carcans de l'économie administrée ne soient levés (Talahit, 2012). Les grands objectifs de développement industriels sont abandonnés et l'Algérie depuis va recourir de plus en plus massivement au marché mondial des biens d'équipement et de consommation. Ce qui va se répercuter durablement sur la structure des activités économiques et de l'emploi. En 2016, le secteur tertiaire occupe

61% de la population occupée, celui de la construction 18%, l'industrie et l'agriculture ne représentant respectivement que 12,5% et 8,5% (ONS, 2016).

Parallèlement, l'État procède à un transfert de ses prérogatives monopolistiques en matière économique à des groupes privés, leur attribuant les marchés d'importation pour un certain nombre de marchandises, tels que les produits alimentaires de base (blé, huile, sucre, café), les produits pharmaceutiques, les matériaux de construction et les équipements industriels. Tout en renonçant à une partie de ses monopoles, il privatise de nombreuses entreprises.

C'est dans ce contexte que le secteur privé algérien se développe. En plein essor depuis l'ouverture économique (76% de ces entreprises ont été créés entre 2000 et 2011), il représente 98% des entités économiques et emploie 73,2% de la population active (hors agriculture, administration et enseignement) soit 60 % de la population active totale (ONS, 2012).

Pour l'essentiel, il s'agit d'unités de petites tailles et à faible structure capitaliste visant une rentabilité immédiate. Mais de grandes figures individuelles de l'entrepreneuriat privé ont émergé. De grands groupes ont acquis une notoriété publique : CEVITAL (consortium d'une centaine d'entreprises, allant de la grande distribution à l'industrie mécanique et l'électroménager, dont la marque française Fagor-Brandt racheté en 2014), Condor (téléviseur et téléphonie mobile), groupe Kouninef (forage pétrolier, BTP, agroalimentaire), l'ETRHB (Travaux publics et promotion immobilière, industrie alimentaire et chimique), BIOPHARM (industrie pharmaceutique) pour citer quelques-uns des plus connus<sup>3</sup> (Belguidoum, 2019).

La création en 2000 du Forum des entrepreneurs, organisation du patronat algérien, marque une étape dans la structuration de l'oligarchie en classe sociale organisée. Les prises de position publiques régulières du président du Forum des entrepreneurs et son implication ouverte dans la conduite des affaires économiques illustrent la montée en force des oligarques sous la tutelle de l'État néo-patrimonial.

La phase développementiste de l'Algérie des années 1970 a permis d'assoir le néo-patrimonialisme. La phase libérale lui permettra de se déployer et de faire naître une oligarchie, bourgeoisie affairiste qui bénéficiera du transfert du monopole de l'État dans des secteurs entiers de l'économie, notamment les importations des produits de premières

---

<sup>3</sup> Après le retrait de Bouteflika et l'élimination des membres influents de son équipe au sein des sphères dirigeantes, plusieurs de ces chefs d'entreprise ont été poursuivis en justice et certains condamnés à de lourdes peines de prison pour des motifs notamment de corruption, trafic d'influence et enrichissement illicite.

nécessité et les biens d'équipement (Addi, 1990 ; Tlemçani, 2008 ; Henni, 2009). Cette bourgeoisie affairiste n'a de fiabilité que dans les relations qu'elle entretient avec le marché mondial et les grandes multinationales qui obtiennent en contrepartie de gros marchés de biens d'équipement et de consommation, de grands programmes de construction et d'infrastructures, et des concessions pour l'exploitation des hydrocarbures.

### **Politiques sociales et files d'attente : clientélisme et corporatisme**

Le régime mis en place depuis l'indépendance a pu assurer sa pérennité et sa reproduction en alimentant en permanence le pacte social rentier et en jouant sur les deux piliers de l'État régalien (politiques sécuritaires et politiques sociales), lui permettant de surmonter de nombreuses crises, dont celle d'octobre 1988, la décennie noire (1990-2000), les printemps berbères de 1980 et 2001, faisant preuve d'une résilience remarquable. Fort de son appareil répressif et de son monopole de la violence légitime, il n'hésitera pas à réprimer toute contestation faisant jouer à l'armée son rôle revendiqué de gardien du régime.

La fonction d'État social, il l'assure en s'appuyant sur un contrat dont il a fixé les grandes lignes et qu'il fait évoluer à travers ses politiques économiques et sociales. Durant les années Boumediène, le néo-patrimonialisme revêtra la forme de l'État providence. Politique volontariste de nationalisation, de grands programmes d'industrialisation et de création d'emplois, réforme agraire, santé publique gratuite, généralisation de l'enseignement, programmes de logements... vont permettre à l'Algérie de connaître un essor important. Une recomposition sociale s'opère et les conditions de vie de la population s'améliorent durant toute cette période.

Mais en même temps qu'il engage un tournant économique initié avec le redressement structurel du début des années 1990, sa politique sociale se fait plus sélective. Cette situation débouchera sur la crise la plus profonde que connaîtra l'Algérie depuis l'indépendance. Octobre 1988 puis l'insurrection islamiste et la décennie noire ébranleront un système dont le pacte social développementiste est remis en cause et que l'ouverture économique menace le modèle social en place (Martinez, 2000 ; Belguidoum, 2003 ; Tlemçani, 2008).

Sous les mandats de Bouteflika, la politique sociale prend de plus clairement la forme d'un système clientéliste, souvent généreux mais toujours basé sur le principe d'avantages à redistribuer en fonction de

rapports de forces conjoncturels (mouvements sociaux à caractère corporatiste ou local). Disposant durant la dernière décennie d'un budget annuel moyen de 65 milliards de dollars (7000 milliards de Dinars) dont 75% est le produit de la fiscalité des hydrocarbures, l'État répartit ses financements entre sa politique d'équipements (1/3 du budget) et de fonctionnement (2/3) permettant de réserver une partie de ces revenus aux transferts sociaux<sup>4</sup> (Safir, 2014, p. 80). De fait, la gestion de la manne financière de l'État et sa redistribution passe par la mise en place d'un système de files d'attentes (Henni, 2009) où, en fonction des rapports de forces du moment, les groupes sociaux sont placés en situation de priorité ou relégués en fin de liste. C'est une dimension essentielle du système néo-patrimonial qui fonctionne selon une logique de guichets et organise le corps social en clientèles dont il négocie la fidélité, l'allégeance ou la paix sociale.

Politiques de l'emploi, du logement, subventions des produits de premières nécessité (farine, café, huile, sucre...), la santé et la protection sociale, le travail, la politique salariale, les retraites, l'école sont autant de domaines où l'État social agit en fonction de son interprétation du pacte social au gré des rapports de forces et des mouvements sociaux. La politique de l'emploi ou celle du logement et de l'urbanisme illustrent les incohérences et les paradoxes de la politique sociale.

L'emploi public éclaire la manière dont l'État assure son rôle de grand organisateur de la société. Pour une population active de 12 millions de personnes, et un taux de chômage officiel de 11% (25% pour les jeunes), l'emploi public représente 40% (fonction publique et entreprises publiques) (ONS, 2012). Emplois protégés et ouvrant sur des droits sociaux (affiliation au régime de sécurité sociale et de retraite), ils donnent lieu à des distributions où le clientélisme local bat son plein. Travailler dans le secteur d'État devient alors un « privilège » alors que simultanément les pouvoirs publics laissent l'informel agir dans un secteur privé où les droits sociaux sont inexistantes ou faibles et où le statut de l'emploi est précaire (Hammouda, 2006 & ONS, 2012)<sup>5</sup>.

---

<sup>4</sup> « À partir de 1999 grâce à une conjoncture économique mondiale favorisant une hausse du prix des hydrocarbures qui, avec ses retombées directes en termes de ressources financières accumulées par le pays, a accordé au pouvoir politique les moyens de la politique qu'il voulait conduire pour conforter son emprise sur la société. Et qui, essentiellement, consistera en une redistribution des ressources rentières, notamment par d'importants transferts sociaux représentant près de 30% du PIB ». (Safir, 2014, p. 80).

<sup>5</sup> En 2004, les salariés non cotisants à la sécurité sociale sont estimés à 29,8% (Hammouda, 2006, p. 80). En 2018, selon des estimations faites à partir du nombre de cotisants enregistrés à la caisse des retraites, 55% des salariés du privé ne seraient déclarés (*Maghreb émergent*, 30 juillet 2018).

Un autre exemple significatif de la politique sociale est celui du programme de soutien à l'emploi des jeunes. Programme lancé en catastrophe au moment des printemps arabes en 2011, il avait comme fonction évidente d'étouffer le début de contestation qui prenait forme. Entre 2011 et 2016, 370 000 projets portés par des jeunes sont financés par l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ), sans aucun suivi, ni accompagnement à la création de micro-entreprises (Site - ANSEJ, 2020). Aucune étude ni aucun bilan sur ce dispositif ne seront publiés et le ministre du travail annoncera en février 2019, qu'aucune poursuite ne sera engagée contre les bénéficiaires dans l'incapacité de rembourser leur prêt.<sup>6</sup>

La politique du logement caractérise parfaitement cette politique du guichet et des petits avantages que chacun cherche à obtenir de la part de l'État. Principal producteur et ordonnateur de la production de logement, l'État organise aussi sa distribution. Ainsi, tout programme confondu, ce sont 1 600 000 logements qui sont réalisés entre 2015 et 2019, dont 50% en logements sociaux, 25% en accession à la propriété et 25 % en logements promotionnels<sup>7</sup>. Les logements sociaux ont vocation à être cédés à leurs attributaires et de fait, aujourd'hui, le parc logement collectif est à 70% en copropriété (ONS, 2016). Les listes d'attente sont importantes et les passe-droits liés au clientélisme sont la règle.

Il en est de même pour l'habitat individuel et la mise en lotissement des réserves foncières urbaines qui repose sur le principe du transfert de la rente foncière et immobilière (Belguidoum, 2010 & Safar Zitoun, 2012). La politique de l'urbanisme fonctionnant pour reprendre l'expression de Rachid Sidi Boumedine (2008) comme « une prédation méthodique ».

## **La question sociale toujours présente : les limites de l'État néo-patrimonial**

Le financement de la politique sociale est essentiellement assuré par les produits de la fiscalité des hydrocarbures et tout l'enjeu des politiques publiques consiste à faire fonctionner le « pacte social rentier » nécessaire à la stabilité politique. Le pari du pouvoir repose sur l'équation suivante : tant qu'il y aura à redistribuer, tant que la croissance économique assurera une augmentation des niveaux de vie, la stabilité politique sera assurée et les velléités de contestation seront canalisées. Mais les effets pervers de cette politique sociale sont nombreux. Face aux

---

<sup>6</sup> Déclaration du ministre du travail, le 15 février 2019, <https://bit.ly/34CoveR>

<sup>7</sup> Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville : <https://bit.ly/34BeKgS>

« débordements du social », l'État néo-patrimonial montre ses limites (Catusse et *al.*, 2010).

Ainsi les luttes sociales, sectorielles et corporatistes, ponctuent la vie quotidienne en Algérie. La politique sociale se fait sans grande cohérence et ses effets pervers sont nombreux, créant de nouvelles formes d'inégalités sociales et territoriales (Toualbi-Thaalibi, 2006).

Le mouvement des chômeurs, très actif dans le Sud du pays (Belakhdar, 2015), a particulièrement mis en relief la manière dont les inégalités sociales et les inégalités territoriales se combinent<sup>8</sup>. Les programmes de logement donnent lieu des contestations nombreuses qui souvent s'expriment violemment. La résurgence des bidonvilles à la périphérie des villes montre aussi les limites de cette politique du logement.

Grèves, blocage des routes, émeutes, ponctuent la vie quotidienne de ces dernières années. En 2010, année particulièrement prolifique en contestation, pas moins de 9700 manifestations débouchant sur des violences à travers le territoire national (soit par 26 par jour) ont été recensées par des chercheurs (Bennadji, 2011). Si dans les années suivantes, le programme d'aide à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et l'accélération des programmes de construction de logement apaiseront quelque peu la situation, les revendications restent fortes et le mal-être de la jeunesse s'exprime par la recrudescence de l'émigration clandestine (*harraga*) (Souiah, 2012) et la dimension dramatique que cela prend (embarcations de fortune et nombreuses noyades, camps de rétention aux portes de l'Europe...).

Même si cette politique sociale a permis d'élever le niveau de vie des populations, l'écart des richesses n'a jamais été aussi important et de nouvelles fractures sociales fragilisent la société. Les dysfonctionnements de l'État social révèlent les limites du pacte social rentier et la politique de redistribution qui en découle.

L'État néo-patrimonial tout en se pensant éternel a une vision à court terme. Les sphères dirigeantes sont dans l'incapacité de se projeter dans l'avenir, ils n'ont pas de nouveaux projets ni politiques, ni économiques capables de dépasser les contradictions dans lesquelles est empêtré le système (Tlemçani, 2008 ; Bouyacoub, 2012 ; El Mestari, 2018). Ils laissent s'accumuler les contradictions, les frustrations, les injustices. Aujourd'hui, tout montre qu'il s'agit d'une crise profonde.

---

<sup>8</sup> Laghouat et Ouargla sont les deux villes où le mouvement des chômeurs a été particulièrement actif. Leur proximité de Hassi R'mel et de Hassi Messaoud, les deux grandes bases d'où sort la richesse de l'Algérie, est une symbolique très forte.

## **La crise du politique et la fin de l'hégémonie néo-patrimoniale Un régime autoritaire et prétorien.**

À travers sa façade moderne, l'État fonctionne sur le principe des trois pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) dotés de prérogatives constitutionnelles. Régime présidentiel, la concentration des pouvoirs permet à l'exécutif de contrôler le législatif et le judiciaire. Parmi les institutions, l'Armée est la pièce maîtresse, la véritable ossature sur laquelle repose l'État. Elle est dotée d'un pouvoir prétorien (Hachemaoui, 2012) et elle joue depuis l'indépendance une fonction fondamentale dans la vie politique algérienne, avec un rôle de tuteur et de contrôle sur les autres institutions. C'est à elle, dans les moments où le système traverse des crises aiguës que revient le rôle d'arbitrer et d'imposer sa solution de manière autoritaire, sous forme d'injonctions, de répression et de coups d'État. Ce pouvoir prétorien, l'armée l'exerce en sélectionnant les présidents et le personnel politique et en évitant de monter au premier plan, déléguant aux civils la gestion des affaires courantes.

## **Un champ politique verrouillé et un système en panne**

Les grandes émeutes qui ont ébranlé le système en octobre 1989 ont ouvert momentanément le champ politique et mis fin au système de parti unique exercé depuis l'indépendance par le FLN. Mais l'insurrection islamiste qui a suivi les premières tentatives d'élections multipartites en 1990 et 1991 a eu comme conséquence un verrouillage immédiat de la vie politique. L'opposition a été dans l'incapacité de se construire comme alternative. La manipulation des partis politiques (démocrates et islamistes), la corruption et le débauchage expliquent en partie l'inertie de ces partis d'opposition (Belguidoum, 2003). Mais c'est surtout au niveau de la culture politique que les causes sont à chercher. Les partis politiques sont restés cantonnés à une logique d'appareil, leur fonctionnement est calqué sur celui du FLN et de son modèle hégémonique. Ils n'ont presque aucune vie militante, ni de véritables programmes de rupture. Ils ont d'ailleurs été totalement pris de court par le *hirak*, mouvement qu'ils ne pouvaient prévoir.

## **Luttes de clans et luttes de places**

Face à cette crise du politique, les enjeux de pouvoir prennent la forme de luttes de clans dont la finalité est l'attribution de places de pouvoir. De fait, l'État néo-patrimonial est traversé en permanence par des luttes d'influence entre différents groupes et réseaux représentant de

puissants intérêts économiques et dont l'enjeu est le contrôle de la rente des hydrocarbures. Les clans se font et se défont en fonction des postes et de positions à prendre dans les différents rouages des appareils d'État. Les partis politiques qui constituent la majorité présidentielle (FLN, RND) sont des espaces où s'organisent les clientèles et se négocient les avantages. Le fonctionnement monopolistique de l'oligarchie oblige à des confrontations internes parfois violentes (règlements de compte, emprisonnement, élimination politique, mise à la retraite ...). Durant la dernière décennie, l'accapement du pouvoir par un clan cherchant à devenir hégémonique, celui qui gravitait autour du frère du président, a provoqué une série de règlements de compte à l'intérieur du régime. Les épurations dans la hiérarchie militaire, les emprisonnements d'anciens ministres et hommes d'affaires sont l'expression de ces luttes internes à l'oligarchie.

### **D'une société désenchantée à une société qui se réveille**

La première expérience de pluralisme politique avec l'adoption d'une nouvelle constitution issue des grandes émeutes d'octobre 1988 a débouché sur l'insurrection islamiste, ce qui a disqualifié aux yeux de nombreux Algériens la politique. Le pouvoir a joué sur le désenchantement de la population qui a suivi la décennie noire laquelle a laissé des traumatismes profonds.

Pourtant la société civile<sup>9</sup> a commencé à s'organiser. C'est à partir d'elle que s'invente progressivement des réponses pour sortir de l'impasse politique. Depuis 20 ans, de nombreuses associations culturelles et sociales ont vu le jour (Derras, 2002 & Baamara, 2018). Des syndicats indépendants se sont constitués et ont remis en cause l'hégémonie de l'UGTA, le syndicat proche du pouvoir (Beddoubia, 2019). Des associations anti-corruption, de défense des droits humains, qui tout en maintenant une vigilance démocratique, alertent l'opinion et appellent la société à se mettre en action. Une presse pluraliste a réussi à s'imposer. Dans les plis de la société se préparent depuis le début des années 2000 les conditions d'une rupture.

---

<sup>9</sup> Nous utilisons ici la notion de société civile dans son sens hégélien, c'est-à-dire l'ensemble des formes d'organisation (formelles et informelles) qui se constituent entre l'État et l'individu et son groupe familial (Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, 1821).

## Rupture générationnelle et émergence d'une société civile

Le *hirak*, est l'expression d'une rupture générationnelle qui se situe « à la croisée de plusieurs temporalités » (Belakhdar, 2019). Une temporalité historique correspond à une période animée par une même logique et dont le centre de gravité est constitué par un même type d'enjeux. La temporalité historique qui s'achève est celle de la post - indépendance dont la légitimité reposait sur la lutte de libération nationale. La temporalité qui s'ouvre est celle de la mise en place d'une société organique (au sens durkheimien) où l'individu se construit comme une catégorie libre dans le cadre d'un État de droit.

Porté par la jeunesse, démographiquement majoritaire, ce mouvement concerne toute la société dont il reflète nombre de caractéristiques sociologiques. Mouvement national qui touche l'intégralité des régions, il mobilise toutes les classes d'âges, les hommes et les femmes, les ouvriers, les employés, les couches moyennes jusqu'aux cadres supérieurs et professions libérales. La forte présence féminine, dans une société encore fortement marquée par ses pratiques patriarcales, est aussi une dimension notable. Mouvement sociétal de fond, le *hirak* illustre une société qui bouge alors que le système politique est en panne.

Ces transformations de la société algérienne sont indiquées par une multitude d'indicateurs tels que les nouveaux modes de vie générés par l'urbanisation, la transformation des structures familiales, la généralisation de l'enseignement secondaire et l'accès aux études supérieures, l'ouverture sur le monde et l'accès généralisé aux réseaux internet.

Cette rupture générationnelle est d'abord, mais pas uniquement, démographique. Malgré un ralentissement du taux annuel de la croissance démographique (2,1%), la population a progressé de 12 millions d'habitants durant les 20 dernières années, passant de 31 à 43 millions d'habitants. En 2019, 54% de la population a moins de 30 ans et 87% est née après l'indépendance. Les plus de 60 ans ne représentent que 9% de la population (ONS, 2020).

Pays essentiellement rural jusqu'à la fin des années 1960, l'Algérie a connu une urbanisation qui est devenue le fait majeur d'une société vivant des transformations rapides. Aujourd'hui, plus de 70% de la population (soit 30 millions) vit en milieu urbain dans un réseau de villes de plus en plus dense (60 villes ont plus de 100 000 habitants et Alger, Oran, Constantine sont des métropoles millionnaires) (ONS, 2016). Cette forte urbanisation, en bouleversant les modes de vie est génératrice de tensions (crise du logement, nouvelles formes de relations sociales), de

nouvelles formes d'inégalités sociales mais aussi de nouvelles aspirations et revendications (Belguidoum, 2018).

Avec ces mutations du cadre de vie, les évolutions de la structure familiale sont également notables. La taille des ménages tend à se réduire (la moyenne est de 5 personnes dans les grandes villes). Conséquence de l'allongement de la scolarité et de la part croissante de jeunes poursuivant des études universitaires, l'âge du mariage est plus tardif - 26 ans pour les femmes et 30 ans pour les hommes (ONS, 2020). Il est aussi et surtout le signe que le choix du conjoint devient un choix libre, résultat de l'individuation (l'individu s'émancipe du lien communautaire) en cours dans la société.

L'émergence des femmes dans la sphère publique est aussi un phénomène reflétant les mutations paradoxales d'une société dont les pesanteurs du patriarcat sont toujours très fortes. Si les femmes sont encore très majoritairement confinées dans les tâches domestiques et qu'elles ne représentent que 17% de la population active, elles s'affirment par contre dans des secteurs où elles ont commencé à conquérir une relative autonomie et une place de plus en plus légitime. Aujourd'hui, elles représentent les deux tiers des effectifs étudiants (65%) (UNESCO, 2018) et s'imposent de plus en plus dans les emplois les plus qualifiés. Dans les professions intellectuelles et scientifiques, les femmes sont 49% et 32% dans les professions intermédiaires (ONS, 2016).

La généralisation de l'enseignement et la part de plus en plus nombreuse de jeunes qui poursuivent des études universitaires a des effets sur la manière dont se construit le rapport à l'autre. Cette nouvelle génération entretient un rapport différent au monde, effet de la globalisation et de l'ouverture sur d'autres horizons, délaissant les médias officiels et communiquant par le biais des réseaux sociaux sur internet, qui sont devenus les supports principaux de communication du *hirak*.

### **Vers une société sécularisée ?**

C'est cette nouvelle Algérie que nous révèle le *hirak*. Une Algérie qui se reconnaît de moins en moins dans un récit national souvent tronqué et n'ayant plus vraiment de sens pour une population dont 87% est née après l'indépendance. L'univers symbolique de cette génération ne correspond plus à celui qui a servi à établir le contrat social qui a permis au FLN et l'ALN (Armée de Libération Nationale) de contrôler la société (Safir, 2014). Le grand récit national fondé sur la dette due aux

libérateurs s'est essoufflé et c'est à une nouvelle forme d'émancipation qu'aspire la population<sup>10</sup>.

Cette nouvelle temporalité historique ouverte avec le *hirak* permet également de rompre avec cette « culture de la violence », héritée de l'époque de la Guerre de Libération et qui a été la grande caractéristique des mouvements sociaux et politiques qui ont jalonné la vie du pays depuis 1962, où l'émeute urbaine est devenue le seul moyen d'expression.

Le *hirak* marque le passage d'une société qui continuait de vivre avec le mythe communautaire entretenu par le système néo-patrimonial à une société fondée sur le lien social organique. Cette rupture générationnelle préfigure l'émergence d'une société civile, débarrassée des carcans de l'ordre patrimonial.

Mais cette rupture s'effectue de manière paradoxale et le phénomène religieux est l'illustration des injonctions contradictoires qui traversent la société. Après la décennie noire, sous l'influence de l'idéologie salafiste, l'Algérie a connu un processus de réislamisation (réinterprétation de la pratique religieuse) dont les signes les plus visibles sont le port du *hijab* et la généralisation du recours aux référents religieux dans la vie quotidienne. Mais ces différents éléments s'apparentent plus à une orthopraxie (le primat des rituels) qu'à de l'orthodoxie (la croyance rigoureuse). Cette islamisation ritualisée de la vie quotidienne est accompagnée de nouveaux modes mondialisés de consommation de masse contrastant avec les pratiques d'un islam rigoriste. L'ouverture notamment dans les villes de grands centres commerciaux, nouveaux temples de la consommation mondialisée offrent des espaces de mixité totalement inédits en Algérie (Belguidoum, 2018).

Concernant le port du *hijab*, si son usage est quasi généralisé, il n'implique pas pour autant l'invisibilisation de la femme dans l'espace public. Nombreuses sont les femmes qui l'adoptent par conformité sociale plutôt que par règle religieuse et qui limitent son usage au seul foulard. Les femmes sont de plus en plus nombreuses dans l'espace public qu'elles investissent au quotidien.

Certes, l'islamisation des référents moraux est bien réelle ; le bien et le mal sont toujours rapportés à Dieu et au respect des principes coraniques. Mais dans le même temps, il y a une sorte de banalisation du fait religieux qui sans le faire sortir du champ politique, ne lui confère plus le rôle central.

---

<sup>10</sup> C'est cette revendication qu'il faut comprendre dans le slogan « le peuple veut l'indépendance » souvent entendu lors des différentes marches de l'année 2019.



## Conclusion

Si le régime néo-patrimonial a atteint ses limites, ses capacités de résilience reposent en grande partie sur l'absence d'une alternative politique. Son mode de fonctionnement est basé sur l'interchangeabilité du personnel dirigeant mais sa base sociale s'est considérablement réduite comme l'atteste la faible participation aux élections présidentielles de décembre 2019<sup>11</sup> et du référendum sur la révision constitutionnelle du 1<sup>er</sup> novembre 2020<sup>12</sup>. Il est par ailleurs symptomatique que dans son premier discours public après son élection, le nouveau président mette en avant comme atout de la relance économique l'exploitation du gaz de schistes dont l'Algérie possède d'importantes réserves, montrant que la gestion de la rente apportées par les ressources énergétiques est le principe de base du système néo-patrimonial.

La crise économique qui s'annonce en Algérie avec la baisse considérable des rentrées financières liées aux exportations des hydrocarbures et ses conséquences sur le plan social met à l'épreuve un régime politique qui est arrivé à son terme, incapable de mettre en œuvre une stratégie de rupture avec sa logique d'économie rentière.

En une année, le *hirak* s'est profondément et durablement inscrit dans la société algérienne. Avec ses marches hebdomadaires, il s'est approprié l'espace public qu'il a réouvert au débat démocratique. Un mouvement profond travaille la société de l'intérieur. Une reconfiguration du champ politique est sans doute la prochaine étape d'un processus où tout montre que l'Algérie est à la croisée de deux temporalités historiques.

---

<sup>11</sup> 39% de participation et 35% les bulletins exprimés (Annonce officielle des résultats par le Conseil constitutionnel : <https://bit.ly/3rFnLyE>)

<sup>12</sup> 23,8 % de participation (<https://bit.ly/3jCseiG>). Ce qui constitue le taux de participation le plus bas depuis l'indépendance de l'Algérie, tout type de consultations confondues.

## **Bibliographie**

Addi, L. (1990). Forme néo-patrimoniale de l'État et secteur public en Algérie. Dans Addi, L. Lahouari, H. El Malki, J.-C. Santucci. *État et développement dans le monde arabe*. p.17-34. Paris : Editions du CNRS.

Baamara, L. (2018). Jeunesse et société civile dans l'Algérie des années 2010 : des engagements loin de la « politique politicienne ». *Revue Moyen-Orient*, (40), 34-39.

Beddoubia, S. (2019). Les syndicats autonomes en Algérie, initiateurs des luttes démocratiques ? *Confluences Méditerranée*, 4, (111), 119-134.

Belakhdar, N. (2015). « L'éveil du Sud » ou quand la contestation vient de la marge. Une analyse du mouvement des chômeurs algériens. *Politique africaine*, 1, (137), 27-48.

Belakhdar, N. (2019). L'Indépendance, c'est maintenant ! » Réflexion sur le soulèvement populaire en Algérie. *L'Année du Maghreb*, (21), p. 105-116. [En ligne].

Belguidoum, S. (2003). Une société bloquée, la crise des idéologies en Algérie. *Recherches Internationales*, 1 / 2, (67-68), 135-152 [en ligne].

Belguidoum, S. (2018). La ville algérienne dans tous ses états : transition urbaine et nouvelles urbanités. *Revue Moyen-Orient*, (40), 62-68.

Belguidoum, S. (2019). Transnational Trade and New Types of Entrepreneurs. in Yahia Zoubir (dir.), *Algeria. The politics of Algeria : Domestic Issues and International Relations*. Taylor & Francis / Routledge.

Belguidoum, S., Mouaziz, N. (2010). L'urbain informel et les paradoxes de la ville algérienne : politiques urbaines et légitimité sociale. Les territoires de l'informel. *Espace et société*. (143), 101-116.

Bennadji, C. (2011). Algérie 2010 : l'année des mille et une émeutes. *L'Année du Maghreb*, (VII), 263-269.

Bourdieu, P. (1980). Le capital social. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31, 2-3.

Catusse, M. (2006). Ordonner, classer, penser la société : Les pays arabes au prisme de l'économie politique. Dans Elizabeth Picard. *La Politique dans le monde arabe*. Armand Colin : France .215-238.

Catusse, M., Destremau, B., Verdier, E. (dir.), (2010). *L'État face aux débordements du social. Formation, travail et protection sociale*. Iremam-Kathala.

Eisenstadt, S.-N. (1973). *Traditional Patrimonialism and Modern Neo Patrimonialism*. London : Sage Publications Ltd.

Derras, O. (2002). Le mouvement associatif au Maghreb, *Les Cahiers du Crasc*, (05).

El Mestari, F. (2018), La non-émergence économique de l'Algérie :

l'échec des réformes menées depuis 2000. *Revue Moyen-Orient*, (40), 28-33.

Fourmont, G. (dir.). (2018). Algérie : un régime en panne, une société en éveil. *Moyen-Orient*. (40).

Hachemaoui, M. (2012). Institutions autoritaires et corruption politique. L'Algérie et le Maroc en perspective comparée. *Revue internationale de politique comparée*, 19, (2), 141-164.

Hegel, G.-W.-F. (1821). *Principes de la philosophie du droit*. trad. Kervégan, J.-F (1998). PUF.

Henni, A. (2009). La réforme monétaire et financière en Algérie : enseignements pour une transition vers le marché dans un pays en voie de développement. *Confluence Méditerranée*, (71), 27-40.

Kantorowicz, E. (1989). Les Deux Corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Âge (The King's two Bodies). Collection Bibliothèque des Histoires. Paris : Gallimard

L'Algérie des incertitudes, (2017). *Les Cahiers de l'Orient*, 4, (128).

Médard, J.-F. (1991). L'État néo-patrimonial en Afrique noire. in J.-F. Médard (eds.). *États d'Afrique Noire : Formations, mécanismes et crise*. Paris : Karthala. p.323.

Algérie : un régime en panne, une société en éveil. (2018). *Moyen-Orient*, (40).

Office National des Statistiques (ONS). (2012). *Premier recensement économique-2011 - Résultats définitifs de la première phase*. Collections Statistiques 172/2012. Série E : Statistiques Economiques 69 -Alger

Office National des Statistiques (ONS). (2016). Enquête emploi auprès des ménages en 2014, Collections Statistiques N° 198 Série S : Statistiques Sociales - Enquête emploi auprès des ménages en 2014 - Alger

Office National des Statistiques (ONS). (2020). démographie de l'Algérie, 2020. <https://bit.ly/2WdfNPv> (consulté le 09/03/2020)

Safar Zitoun, M. (2012). Violence et rente urbaines : quelques réflexions critiques sur la ville algérienne d'aujourd'hui. *Insaniyat*. (57-58).

Safir, N. (2014). Algérie 2015 : enjeux rentiers, dérives autoritaires et perspectives. *Maghreb - Machrek*, 3, (221), 77-89.

Sidi Boumedine, R. (2008). L'urbanisme : une prédation méthodique. *NAQD*, 1, (25), 109-133.

Souiah, F. (2012). Les *harraga* algériens. *Migrations Société*, 5, (143), 105-120.

Talahite, F. (2012). La rente et l'État rentier recouvrent-ils toute la réalité de l'Algérie d'aujourd'hui ? *Revue Tiers Monde*. 2, (210), 143-160.

Tlemçani, R. (2008). « *Infithah*, globalisation et corruption » in Chenntouf T. *L'Algérie face à la mondialisation*. Dakar : African Books Collective. p. 330.

Toualbi, T.-N. (2006). *L'ordre et le désordre. L'Algérie à l'épreuve de ses mythes fondateurs*. préface de Mouloud Achour. Alger : Casbah Éditions

UNESCO. (2018). *Rapport mondial de suivi sur l'éducation. Résumé sur l'égalité des genres 2018 : Tenir nos engagements en faveur de l'égalité des genres dans l'éducation*. <https://bit.ly/374Kyfh>